

26 avril 2012

N° 08 – 2012

Grâce à son très bon positionnement, SCOR Global P&C enregistre une croissance des primes de 11 % et une hausse tarifaire de 7 % lors des renouvellements du 1^{er} avril 2012

Dans des conditions de marchés fragmentés, SCOR continue d'appliquer les critères de rentabilité définis dans son plan stratégique Strong Momentum V1.1, et poursuit sa politique de rigueur dans la souscription et de prudence dans la tarification des différentes branches.

SCOR Global P&C (SGPC) enregistre une croissance de 11 % à taux de change constants, sur les EUR 328 millions de primes arrivant à renouvellement au 1^{er} avril 2012, sans augmenter son exposition aux catastrophes naturelles. Lors de ces renouvellements, SGPC a maintenu une gestion active de son portefeuille de risques, lui permettant d'obtenir une hausse tarifaire moyenne pondérée de 7 % tout en renforçant la qualité de ses portefeuilles : 7 % des affaires venant à renouvellement ont été résiliées ou restructurées.

La hausse tarifaire globale de près de 7 % bénéficie des tendances constatées sur les catastrophes naturelles (+ 17 %), et plus particulièrement en Asie (+ 19 %) et à un degré moindre aux Etats-Unis (+ 10 %), zones dans lesquelles se concentre la majorité des primes de catastrophes naturelles renouvelées en avril. La rentabilité espérée des affaires renouvelées en avril, mesurée par les projections de ratio combiné et de retour sur les capitaux alloués, est en nette amélioration, aussi bien pour les traités Non-Vie que pour les traités de Spécialités, avec un gain d'environ 2,5 points sur chacun des deux ratios par rapport aux projections réalisées lors des renouvellements d'avril 2011.

Les primes arrivant à renouvellement, qui représentent environ 11 % du volume total annuel des primes en traités, sont réparties entre traités (69 %) et traités de Spécialités (31 %), dans les trois zones géographiques : Asie (70 %), Amériques (22 %) et EMEA (8 %).

Au niveau des branches d'activité, les évolutions principales des renouvellements au 1^{er} avril 2012 sont les suivantes :

- S'agissant des **Traités Non-Vie** : les primes croissent de 16 % et enregistrent une hausse tarifaire de près de 10 %, sans augmentation des expositions. Cette hausse des volumes souscrits et des prix est principalement liée aux renouvellements en Asie, et plus particulièrement au Japon et en Inde. Ces deux pays représentent les trois quarts des primes de traités renouvelées au 1^{er} avril 2012, et affichent chacun une croissance de 25 %. Les primes souscrites en Asie bénéficient de fortes hausses de tarification et d'améliorations sensibles de conditions de couverture, à la fois en assurance directe et en réassurance.

Aux Amériques, le volume de primes souscrites est en réduction de 9 %. Cette évolution résulte de tendances contrastées, entre une forte croissance en Amérique Latine (+16 %) et une baisse importante aux Etats-Unis (-23 %, portant toutefois sur un volume de primes limité de EUR 31 millions), où SGPC réduit son exposition dans certaines branches n'offrant plus les rentabilités espérées.

Enfin, SCOR réalise une croissance de 26 % en EMEA, bénéficiant de conditions tarifaires en hausse de 3,8 % et élargissant son fonds de commerce auprès de nouvelles cédantes.

26 avril 2012

N° 08 – 2012

- S'agissant des **Traités de Spécialités** : SGPC a choisi de ne pas renouveler certaines affaires, privilégiant l'amélioration de la rentabilité de son portefeuille, qui reste stable en volume et en prix. La baisse des volumes tant en Crédit Caution (- 6 %) qu'en Agriculture est due à un petit nombre de traités. Les branches Marine et Construction, qui bénéficient de conditions de tarification plus satisfaisantes, affichent quant à elles une croissance de respectivement 17,1 % et 13,2 %.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, a déclaré : « Ces excellents renouvellements témoignent de la capacité de SCOR à poursuivre sa politique de souscription rigoureuse et de gestion active de son portefeuille, tout en restant un partenaire de long terme pour ses clients. Alors que 2011 a été marquée par une sinistralité sans précédent en Asie-Pacifique, cette dynamique a été rendue possible grâce à son fonds de commerce et la qualité de ses relations avec ses clients. Sur les trois premiers mois de l'année 2012, SCOR enregistre une croissance de 12,8 % ainsi qu'une hausse tarifaire moyenne de près de 3 % par rapport au premier trimestre 2011, en ligne avec les objectifs de *Strong Momentum V1.1* ».

*

* *

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2012 sous le numéro D.12-0140 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.